

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE	
Un an	\$3 00
Six mois	1 50
Trois mois	1 00
L'abonnement est strictement payable d'avance.	
EDITION HEPTADAIRES	
Un an	\$10 00
Six mois	5 00
Trois mois	3 00
L'abonnement est strictement payable d'avance.	

Par an, au comptant d'avance. \$0 75

ERNEST PACAUD, directeur de la rédaction.

RELLEAU & Co, administrateurs BUREAUX: 111, Cote Lamontagne, Basse-Ville, Quebec.

TARIF DES ANNONCES.

Première insertion	\$1 10
Autres insertions	0 75
Deux fois par semaine	0 50
Trois fois par semaine	0 35
Quatre fois par semaine	0 25

Les annonces suivantes sont insérées pour un an à l'avance: Demandes d'emploi—Demandes de domestiques en l'emploi—Annonces pour l'achat ou la vente d'objets mobiliers ou immobiliers.

ULRIC BAUTHE, redacteur

QUEBEC, 1er JUILLET 1889

Jugés et condamnés par leurs actes

Après avoir pendant plus d'une semaine fait trêve à toute polémique politique, nous redevons aujourd'hui dans l'arène.

Nous repreneons l'intéressant examen de conscience que nous avons commencé il y a quelques jours à faire subir à nos adversaires. On va voir si ces critiques sévères jusqu'à l'injustice à l'égard du gouvernement Mercier, sont aussi impitoyables pour l'administration de leurs amis. Ainsi, ce sont les alliés et les chefs de M. Taillon qui gouvernent à Ottawa. Nous avons l'autre jour commencé à faire voir ce qu'il faut penser des promesses d'économie que nous font ces messieurs. Continuons aujourd'hui cet examen de conscience. Il en est d'un parti comme d'un individu: le meilleur moyen de le juger, c'est de le juger par ses actes.

Administration de la Justice

Augmentation	
1878....\$504,920 11.....	
1879....577,876 58.....	\$12,976 47
1880....574,311 41.....	3,585 17
1881....583,937 46.....	9,626 05
1882....581,695 72.....	2,241 74
1883....615,588 48.....	33,892 76
1884....615,044 90.....	543 58
1885....627,252 56.....	12,207 66
1886....707,832 47.....	80,579 91
1887....677,114 57.....	40,717 91
1888....678,814 65.....	21,700 08

La dépense de 1888 accuse une augmentation de \$113,894.54 ou plus de 20 p. c. sur celle de 1878. Et les journaux bleus, qui approuvent tout cela sans mot dire, ont le front de parler d'augmentation par le gouvernement Mercier, dans les frais d'administration de la justice. Les pharisiens!

Pêcheries

Augmentation.	
1878....\$ 93,262 28	
1879....82,519 07.....	\$ 9,742 21
1880....86,162 55.....	3,643 48
1881....80,560 35.....	5,602 20
1882....92,700 71.....	12,140 36
1883....168,977 35.....	76,276 64
1884....226,700 14.....	127,722 79
1885....273,174 78.....	101,219 98
1886....374,394 76.....	101,219 98
1887....415,443 21.....	41,048 45
1888....416,182 38.....	739 17

En dix ans, les torys ont trouvé moyen d'augmenter cette dépense de \$322,920.10, ce qui représente plus de 340 p. c. C'est-à-dire que ce qui coûtait \$1.00 sous le gouvernement Mackenzie, coûte aujourd'hui \$3.46 sous le gouvernement Macdonald. Pourtant, cette dépense aurait dû diminuer: en 1878, le gouvernement fédéral exerçait le contrôle et l'administration des pêcheries de l'intérieur, ce qui entraînait des dépenses assez considérables, au lieu que depuis quatre ou cinq ans, il n'a plus à s'occuper que des pêcheries maritimes.

Comment expliquer cette épouvantable augmentation?

Phares et service des côtes

1878....\$ 461,967 61.....	
1879....467,566 92.....	
1880....426 304 18.....	
1881....443 724 36.....	17 420 18
1882....461 880 74.....	18 156 38
1883....491 546 32.....	28 663 61
1884....520 524 38.....	28 973 03
1885....532 446 12.....	11 921 74
1886....553 515 08.....	21 068 96
1887....512 811 76.....	
1888....489 257 01.....	

Les chiffres de 1878 et de 1888 accusent une différence de \$27,290.30 contre les torys, pour un service si peu respectable d'augmentation.

Service océanique et fluvial

1878....\$402,371 90	
1879....398,876 76	
1880....385,334 86	
1881....429,439 63.....	44,104 97
1882....398,739 29	
1883....438,483 21.....	39,743 92
1884....469,573 24.....	31,090 03
1885....542,054 07.....	72,481 23
1886....477,933 32	
1887....478,527 75.....	594 43
1888....554,075 60.....	75,547 85

Ce service accuse pour les dix ans une augmentation de \$151,703.70 représentant plus de 33 p. c. C'est assez respectable.

En résumant les différentes dépenses du ministère de la marine et des pêcheries, on forme le tableau suivant:

1878	1888
Pêcheries..\$ 92,262 28	\$ 416,182 38
Phares..416,967 61	489,257 01
Service océanique et fluvial..402,371 90	554,075 60
L'opération de marine..57,484 00	49,445 29
	\$1,014,086 49
	\$1,508,961 88

Il résulte de cette comparaison une augmentation de \$494,875.39, équivalant à plus de 48 p. c.

Tous les chiffres donnés plus haut comprennent les parties les plus favorables du bilan des torys. On peut juger par là ce que sont les parties défavorables et à ces messieurs ont bien le droit de parler d'économie. Si le peuple allait faire la folie de leur confier le pouvoir à Québec, pour leur permettre de gruger ici comme ils grugent à Ottawa, il faudrait s'at-

tendre tout de suite à la misère et à la ruine, car il n'y a pas de charpente qui puisse tenir contre la dent de ces rongeurs, qui sont pires que les surmulots.

ACTUALITES

Nous avons le plaisir de publier aujourd'hui les deux autres magnifiques discours prononcés au banquet national du 24 juin: celui de l'hon. C. A. P. Pelletier, en proposant la loi à la milice, et celui de M. G. M. Dechêne, M. P. P., proposant la loi de la province de Québec.

C'est encore deux belles pièces à ajouter à la collection, que nous espérons publier complète.

La note insérée dans un précédent numéro en tête de nos nouvelles du jour, désignant M. G. M. Dechêne, M. P. P., comme ayant proposé le toast au Canada, au banquet national, était erronée.

C'est la santé de la province de Québec que l'éloquent député de l'Islet a proposée; et il l'a fait avec honneur, comme on peut le voir au compte rendu de son discours inséré dans une autre colonne.

La population catholique du Dominion en 1888, était de 1,942,248.

Nombre de prêtres: 2,054	
" d'évêques	24
" d'archevêques	5
" d'églises	1,556
" de chapelles	367

Le prochain recensement aura lieu au Canada en 1891.

Le premier concile qui ait encore été tenu au Manitoba est convoqué par Mgr l'archevêque Taché pour le 16 juillet.

Nous célébrons aujourd'hui le 22ème anniversaire de la Confédération. C'est une fête légale. Les drapeaux flotteront sur les édifices publics mais il n'y aura pas de démonstration.

Son Honneur le juge Caron, madame Caron et famille sont partis samedi pour l'Islet où ils passeront un mois.

M. James Dymally, C. R., est parti samedi pour la Malbaie où il demeurera jusqu'à demain. Pendant son séjour, il sera l'hôte de M. Duggan, au manoir Nairn.

Le conseil des ministres a siégé toute la journée de vendredi.

Il est vraiment déplorable de voir l'apathie dont font preuve les autorités fédérales lorsqu'il s'agit de notre ville. Notre principale promenade publique, la Terrasse est dans un état affreux depuis au-delà d'un an. Non seulement on néglige de reconstruire le mur derrière, mais on ne prend pas même la peine de construire une barrière temporaire afin d'empêcher les gens de se casser le cou; de tous côtés, sur le zénon et dans les allées, on se heurte à d'énormes blocs de pierre. Enfin c'est une disgrâce et une honte. Nous avons déjà, à plusieurs reprises, dénoncé cet abus. Les citoyens en sont tellement indignés qu'on parle de convoquer un meeting d'indignation.

Nous publions dans une autre colonne une tirade du Mail à propos de notre fête nationale.

Il n'est pas possible d'être plus stupide mentalement. L'écrivain du Mail est un cynique comédien! ou bien un ignorant qui ne connaît pas le premier mot de l'histoire contemporaine. Il en est encore au traité de 1760. Il parle de la fête St-Jean-Baptiste comme d'une institution toute récente et comme d'une conspiration de haute trahison ourdie par M. Mercier, le cardinal et les Jésuites.

A première vue, l'article du Mail ressemble à un chapitre de Don Quichotte; mais en y regardant de près, on s'aperçoit que ce n'est pas pour le simple plaisir de dire des bêtises que le Mail s'attaque à nos emblèmes et à nos fêtes. C'est tout simplement pour en arriver, sur un mot d'ordre secret reçu de ses chefs à Ottawa, à attaquer M. Mercier; c'est un jeu pour lui de rattacher l'affaire des Jésuites à la grande démonstration nationale de la semaine dernière. Les contorsions de l'évergumme sont au fond une ruse de guerre politique, et il croit avoir trouvé un excellent moyen de soulever le fanatisme de quelques protestants d'Ontario contre la province de Québec en retardant la célébration d'une fête instituée depuis un demi-siècle comme un acte de rébellion.

Et pourquoi cette sorte stupide? Parce que M. Mercier, l'homme d'Etat qui a le courage et l'habileté de rendre justice aux Jésuites, était présent et qu'il a été l'un des orateurs de la fête. C'est si bien la intention machiavélique du Mail que cela perce même dans les écrits de certains de ses confrères obligés à plus de discrétion, comme la Gazette de Montréal qui, vendredi, consacrait son premier article publicitaire à M. Mercier, représentant celui-ci comme un fauteur de discord et de guerre civile dont il faut se débarrasser au plus vite.

Ah! messieurs les tories, bleus et orangistes, on voit clair dans votre jeu, et vous ne chez pas assez vos secrets coalitions!

M. Philias Corriveau, avocat de cette ville, vient de perdre sa jeune épouse. Mme Corriveau a succombé dans sa vingt-sixième année, à une cruelle maladie qui la minait depuis plus d'une année.

Nous offrons à notre ami l'expression de nos vives condoléances dans l'affreux malheur qui la frappe.

Samedi, 29 juin, était le dernier jour de l'année fiscale pour les ministères publics.

Vendredi était l'anniversaire du renouveau de la Reine Victoria.

Sa Majesté est née le 24 mai 1819; elle mourut sur le trône à la mort de son oncle, le Roi Guillaume IV, le 20 juin 1837 et fut proclamée Reine d'Angleterre le 28 juin 1838.

Le Dr Nelson, chirurgien de la batterie A de Kingston, est arrivé à Québec. Il s'embarquera demain avec madame Nelson à bord du Lake Ontario, pour un voyage de quelques mois en Europe.

Il est fortement question aux Etats-Unis d'organiser une grande exposition universelle pour commémorer le quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb.

Pour une fois nous sommes d'accord avec la Presse.

Nous endossons, en effet, les remarques judicieuses qui suivent:

"Des journaux anglais demandent à leurs lecteurs de ne pas arborer le drapeau américain le jour de la fête de la Confédération."

On devrait tout simplement arborer le drapeau canadien, qu'on devrait préférer au drapeau anglais et au drapeau français parce qu'il est notre drapeau. On dirait que nous n'avons pas de drapeau canadien; car, généralement, on arborait soit le drapeau anglais, soit le drapeau français et on ignore notre drapeau national. Comme nous devons tenir plus au Canada qu'à la France ou à l'Angleterre, nous devons également porter notre préférence sur le drapeau national. Avant tout soyons Canadiens. Ce sentiment nous fera honneur. Soyons fiers de notre drapeau national."

On s'occupe déjà beaucoup dans le monde scientifique d'une éclipse totale du soleil qui aura lieu le 22 décembre prochain.

Les nouvelles que nous recevons de partout sur la perspective des récoltes sont excellentes.

Nous sommes obligés de retrancher, faute d'espace, une grande quantité de matières intéressantes, entre autres la cérémonie à Notre-Dame de Lourdes, St-Sauveur, à laquelle assistait le lieutenant-gouverneur, la distribution des prix à l'école du Patronage et une foule de dépêches.

Une dépêche de Londres reçue à Québec hier, annonce que la cause de Gilmore et le révérend père Paradis s'est plaidée devant le Conseil Privé. Les apparences sont excellentes, il y a tout lieu de croire que le gouvernement provincial gagnera son point.

M. et madame J. I. Lavery s'embarqueront prochainement pour l'Europe.

Nous apprenons avec le plus vif regret que notre ami, M. T. Beaulieu, maire de Lévis, vient de perdre un de ses enfants âgé de treize ans qui s'est noyé accidentellement vendredi dernier.

Nous nous associons à la douleur de notre ami et lui offrons nos plus sincères condoléances.

Samedi soir, au moment où le lieutenant Sheehy, remontant de la résidence de son père à la Citadelle, passait près du club de la Garnison, une pierre lancée par un voyou l'atteignit à la joue et le renversa.

Au même instant, trois soldats de la batterie arrivèrent sur les lieux, et se mirent à la poursuite de l'assailant, ainsi que plusieurs membres du club qui étaient sortis en entendant du bruit. On n'a pu cependant atteindre le coupable. La police est à sa recherche.

M. Sheehy n'a pas été sérieusement blessé.

La semaine prochaine une trentaine de familles de Montréal, Toronto et autres villes de l'Ouest arriveront à l'île d'Orléans et s'installeront pour l'été à l'hôtel Lizotte. Cet établissement très bien tenu devient de plus en plus populaire et mérite au plus haut degré l'encouragement qu'il reçoit.

Le concert de samedi soir sur la Terrasse était le troisième de la saison. La foule était encore plus grande que les soirs précédents, et le temps tellement beau et calme qu'on entendait la musique au-delà des limites de la promenade.

Le concert de samedi soir a été l'occasion de la fête de la Confédération, un grand concert dont les musiques réunies des 8ème et 9ème bataillons sous la direction de M. J. Vézina, feront les frais. Il est certain que l'effet sera grandiose, et nous en doutons pas que le public ne se rende en foule au concert organisé par l'Electeur.

Que le public manifeste seulement un tout petit peu de zèle et nous lui promettons cette année une série de concerts prometteurs comme Québec n'en a jamais vus. Nous publions tous les jours la liste de souscription. Malheureusement elle est encore bien courte. Citoyens, nous comptons sur vous.

On trouvera dans une autre colonne le programme du concert de ce soir.

Il y aura séance du conseil de ville demain soir.

Une lettre particulière de Paris nous apprend que l'honorable M. Fabre et madame Fabre visiteront prochainement le Canada, l'an prochain.

En publiant, samedi matin, le discours de l'honorable juge Routhier, nous l'avons fait précéder d'un titre ajouté après coup et qui n'était pas tout à fait convenable. Nous désirons faire amende honorable à l'orateur distingué et lui donner l'assurance que l'erreur était complètement involontaire.

Les auditions au bureau de l'Electeur que nous annoncions dans un précédent numéro sont devenues fait accompli. Les bureaux de l'Electeur sont maintenant au rez de chaussée de la bâtisse.

L'hôtel St-Louis vient de faire peau neuve. On l'a peinturé au dehors et tapissé en neuf dedans.

La vacance judiciaire a commencé samedi; les tribunaux ne siégeront pas avant la première semaine de septembre.

L'honorable M. Mercier est parti hier après-midi pour Sorel, où aura lieu une grande démonstration à l'occasion du 250ème anniversaire de la fondation de cette ville par le marquis de Tracy.

M. Charles Langelier, M. P., est allé samedi porter la parole à St-Jean. Il d'Orléans, après la messe, et a puannonner aux contribuables de cette municipalité que la question si longtemps débattue de la réclamation du gouvernement provincial était enfin réglée à la satisfaction de tout le monde. La paroisse ayant payé le capital de son emprunt, M. Langelier a obtenu du gouvernement la remise de l'intérêt, c'est-à-dire d'une somme de \$8,000 réclamée depuis des années.

M. Langelier a parlé à St-Laurent, après vêpres.

Son Excellence le gouverneur-général, actuellement en excursion de pêche à Casapédia, a envoyé un magnifique saumon à l'hon. M. Garneau.

Le Dominion Day étant une fête légale, le bureau de poste sera fermé à dix heures. La plupart des journaux anglais ne paraîtront pas.

Les arrangements d'été pour le service des malles aux places d'eau commenceront demain.

Le camp de brigade à Lévis commencera demain.

Mgr Hamel est parti samedi, pour un voyage au Manitoba, où il passera une partie de la vacance d'été.

L'honorable juge Pelletier, est revenu de la Beauce, où il a présidé le terme de la cour criminelle. Il partira sous peu pour sa maison de campagne, à Dertier.

L'honorable juge Bossé, part aujourd'hui avec sa famille, pour la Malbaie, où il passera l'été.

M. P. Mathie, pharmacien, est parti vendredi pour la pointe au Pic, Malbaie, où il doit ouvrir une pharmacie pour la saison.

Le révé. J. E. Martin, curé de St-Paul Minneapolis, délégué de la société St-Jean-Baptiste de ce lieu à la fête nationale, est parti vendredi pour Rimouski, où demeure sa famille. Il y passera un mois, et retournera au commencement d'août au milieu de ses ouailles de St-Paul.

La jeunesse XIXième siècle

Nous avons dans une de nos dernières causeries, aventuré un mot téméraire, dont on n'a pas manqué de nous demander raison.

—Qu'entendez-vous par la jeunesse XIXième siècle?

Telle est la question embarrassante que nous ont posée des personnes se croyant sages, d'autres aussi se croyant loyales et qui se figurent n'avoir pas les défauts du siècle précédent, être exemptes du cachet particulier qu'imprime à ses enfants cet âge de fer.

L'œuvre XIXième siècle, à Dieu ne plaise que nous en disions beaucoup de mal! Il a trop fait pour l'avancement matériel de ses générations pour qu'on lui refuse l'estime qu'il mérite à tant d'égards.

Le tort qu'on pourrait tout au plus lui imputer dans le cas actuel serait bien amoindri.

On ne pourrait que lui reprocher les effets des grandes causes qu'il a produites.

En réalité, les habitudes, les manières d'agir et de penser dans le monde, les mœurs en un mot n'ont-elles pas toujours varié selon le degré de civilisation des peuples?

En n'est-il pas tout naturel que ces progrès lumineux de découvertes et de progrès qui donnent à l'homme tant de ressources, un si grand nombre d'armes contre les forces inertes ou offensives de la nature, n'amènent pas, comme résultat inévitable, une génération fondée sur l'indépendance, consciente de sa force, un peu frondeuse dans son scepticisme qu'elle est portée à trop généraliser, car elle pousse un peu loin son système de déductions?

Ayant vu tomber tant d'obstacles, s'évanouir beaucoup de préjugés, évanouir toutes les superstitions, elle ne sait plus s'arrêter dans son élan rénovateur, dans son habitude de tout dompter; voilà pourquoi souvent elle tombe dans l'excès.

Que voulez-vous? c'est une infirmité bien caractéristique de l'esprit humain de vouloir faire porter à un principe plus de conséquences qu'en vérité il n'en saurait avoir, de lui donner des corollaires inconciliables avec lui-même.

Ce pauvre esprit étant de sa nature borné, mais très indiscipliné, très remuant dans ses liens étroits, veut à tout prix découvrir le pourquoi de toutes choses, la vérité même qu'il ne fait qu'entrevoir.

Il ne saurait se résigner à sa myopie incurable.

C'est ainsi qu'il s'aggrave en se mettant à douter de tout parce qu'il a dû d'abord renoncer à quelques erreurs.

Mais tout cela ne résout pas la question à laquelle nous avons promis de répondre.

Pour y revenir, il nous faut d'abord avouer que la chose n'est pas facile, non que notre parole hardie n'ait pas sa raison d'être, mais parce que l'exacte nuance qu'elle détermine dans les usages actuels, et l'état d'âme qu'elle indique sont assez

complicés, se ressentent mieux qu'ils ne s'expliquent.

Nous nous rappelons cependant avoir dit une fois notre sentiment sur la jeunesse XIXième siècle.

Nous ne pouvons, pour commencer à débrouiller ce problème psychologique, que soumettre à nos lecteurs québécois cette opinion qui n'a pu arriver à leur connaissance et leur promettre de tâcher, à la prochaine occasion, de compléter notre pensée.

On a bientôt jugé ceux qui philosophent sur les travers de leur temps. Il est entendu que ces bonnes gens ont leurs raisons à eux pour en être dégoûtés.

C'est le pessimiste survivant à sa vogue et faisant la moue du dépit à ses contemporains qui le délaisse;

Ce sont, pour mieux dire, les incompris, et peut-être aussi les gens qui vieillissent.

Ceux-ci découvrent petit à petit qu'ils deviennent moins indispensables; que de nouveaux survenus distraient l'attention de leurs personnalités. Ils dissertent alors sur l'insouciance du prochain qui se base si prématurément de ceux qu'il a estimés.

Ainsi, c'est à l'adulte, on ne grogne qu'en autant qu'on n'est pas apprécié ou qu'on vieillit.

L'alternative n'est pas gaie pour moi qui voulais méditer un brin de moi-même.

Eh bien, soit; mes enfants, je radote.

Cet aveu me met à l'aise et m'acquiesce le droit de vous dire des vérités.

Je dois vous avouer tout d'abord que je ne vous trouve pas aussi dégoûtés que certains Jérémies l'affirment. Vous êtes surtout francs et vous ne dissimulez pas plus vos défauts que vous ne niez vos vertus.

De mon temps on aurait pu presque s'y tromper à première vue.

Le dernier des sots parvenait à échapper son infirmité morale sous un tas de formules courtoises qui le sauvaient des coups de la conversation.

L'étiquette servait de cuirasse à son insignifiance.

Vous autres, vous avez supprimé la cuirasse et quand vous êtes sots, vous l'êtes simplement et sans détours. J'aime autant cela.

De même, quand vous valez quelque chose, il y a dans votre attitude un air conscient et satisfait de votre mérite que vous avouez du reste sans vanité, avec une candeur très originale.

Je vous le répète, cette rondeur et cette bonhomie à la Yankee n'est pas votre plus grand tort à mes yeux.

Un de nos confrères en grognerie, avec lequel j'échange parfois mes regrets des choses coutumes envoyées, me disait un jour:

—Nous sommes dans le siècle de l'A qui quoi!

En effet, une sorte de septième naturelle caractérise votre génération.

La démonstration de Québec

(Traduit du Toronto Mail du 26 juin)

Dans son fameux discours lors des débats sur la confédération, M. Joly a supplanté les pères de la confédération et a fait de lui-même l'illustre et le grand. Les difficultés qui menaçaient le succès de l'expérience, il les posait en principe que, règle générale, il ne se forme de société durable que là où tout le peuple est uni par la langue, et, au moins la grande majorité, par la religion. Il citait des exemples tirés de l'histoire afin de démontrer que la diversité des races et des croyances était un caractère dominant, le résultat devait nécessairement être fort durable. Passant ensuite à l'examen du mécanisme politique de l'Union, M. Joly a fait voir que les intérêts anglo-français, tantôt dans l'armée provinciale de Québec, tantôt dans l'armée fédérale à Ottawa, et en réponse à sir George Cartier qui invoquait le soleil et les étoiles, dit qu'il ne serait pas en rapport avec les circonstances d'adopter l'arc-en-ciel comme emblème de la nation.

La variété des couleurs de l'arc-en-ciel représenterait la variété des races, la diversité de leurs us, coutumes et idées; la forme courbe représenterait notre conformation géographique particulière; il craignait que la confédération n'eût aussi la durée éphémère de l'arc-en-ciel. M. Joly traita son sujet en homme qui a étudié les événements humains et qui connaît assez la nature humaine. Mais les politiciens du jour insistent, en dépit de leur propre expérience et de toute notre histoire depuis 1760, qu'un acte du parlement, qui n'est après tout qu'un morceau de papier, accomplirait le miracle de faire un peuple uni de deux nations des races et des langues différentes, et empêcherait la fusion par des clauses spécialement insérées à cet effet. Il doit donc de mode de démentir M. Joly comme traitre.

M. Joly a cependant vécu assez longtemps pour voir s'accomplir à la lettre au moins une partie de sa prédiction. La démonstration nationale et jésuitique à Québec, présidée par le cardinal Taschereau et laquelle assistaient vingt-cinq mille Canadiens-français de toutes les parties de la province et de la Nouvelle-Angleterre, a été une catastrophe. Elle a été la part de la race française pour faire voir que son but n'est pas d'éduquer un Canada uni. Les discours prononcés à cette circonstance ne permettent pas d'en douter. M. Chauveau, autrefois premier ministre de la province, un chevalier de l'ordre romain de St-Grégoire, a déclaré que "le St-Laurent remontera vers sa source avant que les Français n'abandonnent leur langue maternelle ou cessent d'aimer leur ancienne patrie".

M. Mercier a appelé ses citoyens à s'unir contre ce qu'ils appellent l'agression anglaise, mais sous nommons justice égale pour tous. En 1857, quand le Haut et le Bas Canada commencent la lutte qui fit arrêter la machine gouvernementale, M. Dorion refusa de se coaliser avec Cartier, qui voulait que rouge et bleu s'unissent en face de l'ennemi commun; le peuple et le clergé se hâtèrent de punir le chef rouge de son abandon des intérêts de la race.

Se souvenant du sort de M. Dorion, M. Mercier offre aux blancs des places dans son gouvernement et si seulement ils veulent unir leurs forces aux siennes pour promouvoir la solidarité et affirmer la puissance du Canada français. "Ce n'est pas le temps, dit-il, de s'entre-déchirer. Cessons nos luttes fratricides, unissons-nous! Aujourd'hui, le rouge et le bleu devraient faire place au tricolore; notre force est dans la coalition et l'union du peuple et du clergé. Ce monument, s'écrie-t-il, en désignant la pierre portant les noms de Jacques Cartier et Brebeuf, témoigne qu'après un siècle de désolation de notre ancienne patrie, nous sommes en core Français, et que nous resterons Français et catholiques." Il n'est pas nécessaire de le suivre dans sa singulière appréciation de la question des écoles séparées dans Ontario, ou dans sa menace à peine déguisée que les Français se vengent sur la minorité anglaise dans Québec, si le gouvernement d'Ontario met la loi en vigueur dans Prescott et Russell. Sous l'inspiration du mouvement national les Français sont satisfaits à croire que l'anglais n'est qu'une langue tolérée par privilège dans leur province, et que les institutions anglaises dépendent entièrement de leur bon plaisir. Bleus et rouges partagent cette opinion. Il y a quelques années, dans un discours à la "Bataille de St-Paul", sir Hector Langevin fit ressortir la magnanimité des Français en disant qu'en formant la constitution de 1867 "ils n'oublièrent pas les Anglais de Québec, mais leur permirent l'usage de leur langue, leur accordèrent même les mêmes droits, privilèges et avantages que la majorité réclamait pour elle-même. Sir Hector se vanta alors que les Français permettraient à des juges de langue anglaise de siéger au même tribunal accordé à la minorité une certaine représentation au parlement.

Le discours de M. Amyot à la démonstration paraît avoir été des plus violents. "Nous ne savons pas à quel moment, s'est-il écrié, la milice franco-canadienne peut être appelée à défendre nos institutions et nos lois," remarque qui, venant d'un député au parlement et d'un officier de la milice, a provoqué de longs applaudissements. Les opinions des journaux de Québec sur la démonstration ont été intéressantes. L'Étendard, par exemple, dit dans son numéro du 14 qu'il est l'établissement d'une grande non ionalité franco-canadienne est maintenant un fait accompli. "Si, ajoute-t-il, nos amis de langue anglaise désirent que le Canada devienne un pays fort, puissant et homogène, fort bien. Qu'ils se joignent à nous; nous les recevrons à bras ouverts; et comme les Anglais qui, demeurant dans les paroisses franco-canadiennes ont contracté mariage avec les nôtres, ils deviendront d'aussi bons Canadiens-français que nous."

L'Étendard est convaincu que c'est là le seul moyen de former un Canada uni. Rien peut-être ne peut plus eloquemment le véritable but des Jésuites en organisant cette démonstration que ce fait que les zozaires pontificaux qui y ont pris une part importante, portaient avec eux à la Basilique, où le sermon de circonstance a été prêché dimanche soir, deux drapeaux: celui du Pape et celui de Cartier (Tricouderg), où l'armée britannique sous Abercromby fut mise en déroute en 1758. L'effet avait été soigneusement arrangé d'avance, car le prédicateur, l'abbé Fauguet, dont le sermon écrit a été publié dans l'Électeur de lundi, parla de la présence de ces deux bannières dans les termes les plus glorieux. Il s'en sert comme il se sert du monument Cartier-Brebeuf, pour démontrer les grandes choses accomplies par la race "grâce à l'union heureuse de l'Eglise et de l'Etat, du clergé et du peuple."

Il serait futile pour un Canadien de langue anglaise de se plaindre du spectacle qu'il a vu à Québec. Les Canadiens-français ne font que ce qu'ils ont fait en tout temps. Ils ont toujours été un peuple naturel en se retirant de plus en plus du contact du Canada britannique, en concentrant leur énergie et leurs affections sur l'édification d'une nation-

lité indépendante. Si quelqu'un est à blâmer, ce sont les auteurs du fatal compromis de 1774. Mais il est bon que nous envisagions les faits, non pas comme nous voudrions qu'ils fussent, mais tels qu'ils sont. Le portrait fantaisiste tracé par les pères de la confédération, de deux races vivant harmonieusement ensemble, luttant de zèle pour le bien général, et formant enfin un grand peuple, est devenu une bien triste ironie. Qu'adviendra-t-il quand le seul homme capable de contrôler ces éléments disparates disparaîtra, laissant la moitié du pays en proie à une conspiration qui emploie partout les particularités des faibles races catholiques, comme d'une arme contre l'Etat moderne? N'est-il pas temps d'abandonner la poésie et le roman, et d'envisager les réalités prosaïques de notre existence?

DERNIERES DEPECHE

Echos de la Capitale

Le bill des Jésuites devant l'exécutif fédéral

CHANGEMENTS MINISTERIELS

SERA-T-IL DECORE ?

LA PECHE AU MAQUEREAU

Nouveaux réviseurs

(Service spécial de l'Électeur)

Ottawa, 30 juin.—L'exécutif fédéral n'a pas encore donné sa réponse à la pétition demandant le renvoi de la loi des Jésuites à la Cour Suprême.

Il est de nouveau question de plusieurs remaniements dans le personnel du gouvernement fédéral. Sir John Thompson, ministre de la justice, remplacerait à la Cour Suprême M. le juge Strong, qui accepterait la position de principal de la nouvelle faculté de droit de Toronto. L'hon. M. Haggart, deviendrait ministre des chemins de fer, et M. Chapleau lui succéderait au ministère des postes. M. Paterson, député d'Essex, serait le prochain secrétaire d'Etat.

Les amis de M. Chapleau prétendent qu'il sera sursé à demain. Nous aurions ainsi deux sir Adolphe dans le cabinet.

Le département des pêcheries est informé que la pêche au maquereau a complètement manqué cette année.

M. E. M. Chapleau, de St-Justin, remplace M. Galipeault comme Réviseur du comté de Maskinongé, et M. le juge Charland remplace M. E. E. Pelletier, à Sherbrooke.

NOUVELLES D'OTTAWA

Resume de nos dernieres depeches speciales

Ottawa 30 juin.—Les journaux fanatiques d'Ontario s'acharnent de plus en plus contre les Canadiens-français. —Sir A. P. Canon parle de débâter les bataillons Canadiens-français, s'ils ne sont pas suffisamment loyaux.

Le ministre de la milice a été interrompu au milieu d'un discours aux cadets du collège militaire de Kingston par le commandant de cette institution qui lui a reproché de faire une distinction entre l'armée impériale et la milice canadienne. Les miliciens du Canada, dit-il, sont des soldats de l'Empire. C'est vrai, j'ai eu tort, a répondu le ministre.

Le gouvernement fédéral accorde une subvention de \$3,200 par mille au chemin de fer Niagara-central parce qu'il s'attend à une élection prochaine dans le comté de Lincoln.

Le gouvernement fédéral vient d'importer du Michigan sept chars de pin rouge, sans doute dans le but d'encourager les industriels Canadiens, et de faire mousser notre bois de commerce.

Le gouvernement fédéral a reculé encore une fois en réduisant de \$3 à \$2 le mille pieds, les droits d'exportation sur le bois de commerce et offre de les abolir complètement ainsi que les droits d'importation sur le bois venant des Etats-Unis ou les Américains en font autant. Ceci ressemble à la réciprocité. C'est en effet une admission que les restrictions commerciales sont impossibles en pratique. Malheureusement, les conditions imposées sont si nombreuses et si vexatoires qu'elles induisent le Congrès à considérer cette offre presque comme une moquerie.

Le Dr Hurlbert se fait fort de prouver que la doctrine des Jésuites était que la fin justifie les moyens. Le Père Whelan de St-Patrice accepte son offre tout en regretant qu'un homme plus en vue ne se soit pas présenté.

Les manœuvres dans les cercles militaires

(Service spécial de l'Électeur)

Ottawa, 30 juin.—Le ministre de la milice a approuvé la convention conclue entre le major Wilson de la batterie 'A' et le major Drury de la batterie 'B' du régiment d'artillerie canadienne. Ces deux officiers occuperont sans délai leur poste respectif. Il y a quelque chose de remarquable dans ce fait, c'est que le major Drury avait été nommé comme remplaçant de feu le major Short à Québec, mais en raison de l'échange effectué, il retournera à Kingston et le major Wilson viendra à Québec.

M. Alfred Lord remplace M. J. E. Paradis, comme assistant-chirurgien au 17ème bataillon, Lévis.

LES DROITS SUR LE B-15

Conséquences déplorables de la politique du gouvernement fédéral

(Dépêche spéciale à l'Électeur)

Ottawa, 30 juin.—M. John Charlton, M. P., est actuellement à Ottawa. Un reporter lui ayant demandé son opinion sur la politique du gouvernement en ce qui regarde le droit d'exportation sur les billes, il a répondu comme suit: "Je crains beaucoup que rien ne soit fait avant qu'il ne soit trop tard. Les ministres suivent à ce sujet une politique ridicule, qui produira, si elle est maintenue, un désastre commercial. Ils ont enlevé les droits sur les bois de petite dimension dont on se sert pour les poteaux de télégraphe, etc; et c'est précisément ce bois qui ne devrait pas être coupé. Les Américains ne réduiront pas les droits sur le bois, tant qu'on n'imposera un droit d'exportation sur les billes. Les Canadiens ne font que ce qu'ils ont fait en tout temps. Ils ont toujours été un peuple naturel en se retirant de plus en plus du contact du Canada britannique, en concentrant leur énergie et leurs affections sur l'édification d'une nation-

Comité général de secours

(Séance du 27 juin 1889.)

Le révérend M. Faguy, l'un des trésoriers du comité remet au comité la liste suivante de souscriptions, reçues depuis la dernière séance (13 juin):

Révérend M. Bélanger, curé de St-Roch 36 versement, \$	190 55
Les élèves du Séminaire de Québec	24 00
Révérend P. A. Proulx, curé de St-Joseph	10 00
Douglas & Cie, Montréal, par M. Nazaire Turcotte	25 00
Les élèves de l'Académie Commerciale	60 60
Par l'entremise de MM. Bernard et Allaire:	
A. J. Boucher, Montréal	1 00
Les élèves de pianos, Toronto	25 00
Cie de pianos Mendelssohn	20 00
W. F. Shaw & Cie, Philadelphie	20 00
Doherty & Cie, Clinton, Ontario	10 00
Newcomb & Cie, Toronto	25 00

On verra ci-dessous que d'importantes souscriptions sont arrivées d'outre-mer au comité grâce à l'obligeance entremise de la maison Narbonne Rion & Cie.

John Roblin & Cie, Cognac, 500 00
John DeKuyper & Fils, Rotterdam 50 00
Comandant et Cie, Cognac 10 00

Paroisses

Sainte-Agathe	76 51
Eucreuil	6 25
Saint-Adrien	10 00
Saint-François, rivière du Sud	17 20
Saint-Augustin	39 50
Sainte-Justine	2 00
Saint-Louis	10 00
Saint-Germain	5 00
Saint-André	12 00
Inverness	3 65
Saint-Pascal	4 75
Saint-Maxime	4 00
Saint-Pierre, ile d'Orléans	11 00
Saint-Valier	9 50
Saint-Eugène	17 00
Lotbinière	24 00
Notre-Dame de Montauban	4 03
Saint-Aubert	8 00
Saint-Philémon	6 20
Château-Richer	11 50
Saint-Eli	13 00
Saint-Magloire	5 00
Saint-Damien	3 00
Sacré-Cœur de Jésus	15 50
Notre-Dame de Roberval	8 00
Rivière-Ouelle	7 50
Charlebourg	35 75
Saint-Raphaël	41 14
Saint-Jean Chrysostôme	12 79
Saint-Georges de la Beauce	13 00
Berthier	10 00
Sainte-Anne de Beaupré	25 00
Saint-Joseph de Lévis, 2e versement	2 00
Saint-Alphonse de Lévis	5 00
Saint-Jean Deschailions	12 50
Saint-Philémon	4 30
Saint-Frédéric	12 00
Grondines	12 00
Pontre-aux-Trembles	33 00
St-Roch des Aulnaies	9 70

Total \$1,473 42

Somme des souscriptions déjà reçues \$20,083 68

Grand Total \$21,557 10

Ces chiffres ne comprennent pas les souscriptions reçues par le comité de secours de Saint-Sauveur depuis la dernière séance.

N. LEVASSEUR, Secrétaire.

Le fils de M. T. Beaulieu trouve la mort dans le fleuve

La presse anglaise s'excuse

Londres, 30 juin.—Le discours belliqueux que l'on prétend avoir été prononcé par l'honorable M. Mercer, ou il affirmait que les Canadiens-français sont encore des Français et non pas des ennemis, et qu'en face d'un danger national pour la France, ils devraient s'unir sous le tricolore, est fortement condamné. On espère que les rapports sont très exagérés, et que M. Mercer ne se laisserait pas influencer à ce point par ses sympathies nationales. Le Manchester Guardian (libéral) dit que c'est qu'un odieux truc électoral.

Démonstration à Ste-Anne Lapocatière

Vingt-quatre élèves du collège de Ste-Anne ont présenté dimanche le 23 juin, après vêpres, à Monseigneur Poiré, curé de Ste-Anne de la Pocatière, une adresse de remerciement qu'on nous a communiqué et dont voici le contenu:

Monseigneur E. E. Poiré, Camérier d'honneur de Sa Sainteté Léon XIII,

Monseigneur, Permettez, à nous qui avons l'insigne faveur d'être vos protégés, de venir respectueusement vous remercier et vous témoigner notre gratitude pour les sacrifices que vous voulez bien vous imposer en payant pour chacun de nous au collège.

En reconnaissance de ces bienfaits, Monseigneur, nous demandons à nos bons anges de porter aux pieds de la bienheureuse Vierge Marie nos plus ferventes prières et nos vœux, pour qu'Elle nous aide à supplier l'Eternel de vous accorder encore de bien longues années, afin qu'il vous soit donné de continuer de faire tout le bien qu'il vous est si agréable de faire pour l'instruction de nous tous, et de tant d'autres.

Nos bons parents nous l'ont dit, ils sont nombreux ceux que vous avez protégés et que vous avez guidés, par la main jusqu'à la prétrise, et dans les rangs marqués de la société. A l'exemple de St-Vincent de Paul, votre bon cœur ne sait point s'arrêter, quand il s'agit de faire des bonnes œuvres, quand il s'agit de consoler ceux qui souffrent, de soulager les nécessiteux, de faire répandre l'instruction religieuse, de sauver des âmes au ciel.

La veuve affligée, l'orphelin, les pauvres, les découragés ont toujours rencontré en vous, Monseigneur, la consolation, l'encouragement et la protection. Rien ne vous coûte et vous êtes toujours heureux de saisir l'occasion de servir le bien. Rien ne vous coûte et vous êtes toujours heureux de saisir l'occasion de vous sacrifier pour l'instruction de la jeunesse.

Votre nom, qui est une gloire pour le beau collège de Ste-Anne, sera toujours béni et vénéré; par nous spécialement, qui avons le bonheur d'être l'objet de vos tendres sollicitudes et par tous ceux qui sont redevables.

Merci, mille fois, vénéré protecteur, pour tout ce que vous avez fait pour nous, et puisse à Dieu qu'il nous soit donné encore longtemps de vous tendre la main pour l'avenir et de pouvoir vous dire: Merci, reconnaissance. Veuillez, Monseigneur, nous donner votre bénédiction et nous aider aussi de vos prières afin que nous marchions plus sûrement dans le droit chemin de la vie.

Monseigneur Poiré répondit à cette adresse par des paroles toutes paternelles. Malgré ses 79 ans, ce vénérable bienfaiteur jouit d'une bonne santé et est encore assidu aux devoirs du sacerdoce.

Comité général de secours

(Séance du 27 juin 1889.)

Le révérend M. Faguy, l'un des trésoriers du comité remet au comité la liste suivante de souscriptions, reçues depuis la dernière séance (13 juin):

Révérend M. Bélanger, curé de St-Roch 36 versement, \$	190 55
Les élèves du Séminaire de Québec	24 00
Révérend P. A. Proulx, curé de St-Joseph	10 00
Douglas & Cie, Montréal, par M. Nazaire Turcotte	25 00
Les élèves de l'Académie Commerciale	60 60
Par l'entremise de MM. Bernard et Allaire:	
A. J. Boucher, Montréal	1 00
Les élèves de pianos, Toronto	25 00
Cie de pianos Mendelssohn	20 00
W. F. Shaw & Cie, Philadelphie	20 00
Doherty & Cie, Clinton, Ontario	10 00
Newcomb & Cie, Toronto	25 00

On verra ci-dessous que d'importantes souscriptions sont arrivées d'outre-mer au comité grâce à l'obligeance entremise de la maison Narbonne Rion & Cie.

John Roblin & Cie, Cognac, 500 00
John DeKuyper & Fils, Rotterdam 50 00
Comandant et Cie, Cognac 10 00

Paroisses

Sainte-Agathe	76 51
Eucreuil	6 25
Saint-Adrien	10 00
Saint-François, rivière du Sud	17 20
Saint-Augustin	39 50
Sainte-Justine	2 00
Saint-Louis	10 00
Saint-Germain	5 00
Saint-André	12 00
Inverness	3 65
Saint-Pascal	4 75
Saint-Maxime	4 00
Saint-Pierre, ile d'Orléans	11 00
Saint-Valier	9 50
Saint-Eugène	17 00
Lotbinière	24 00
Notre-Dame de Montauban	4 03
Saint-Aubert	8 00
Saint-Philémon	6 20
Château-Richer	11 50
Saint-Eli	13 00
Saint-Magloire	5 00
Saint-Damien	3 00
Sacré-Cœur de Jésus	15 50
Notre-Dame de Roberval	8 00
Rivière-Ouelle	7 50
Charlebourg	35 75
Saint-Raphaël	41 14
Saint-Jean Chrysostôme	12 79
Saint-Georges de la Beauce	13 00
Berthier	10 00
Sainte-Anne de Beaupré	25 00
Saint-Joseph de Lévis, 2e versement	2 00
Saint-Alphonse de Lévis	5 00
Saint-Jean Deschailions	12 50
Saint-Philémon	4 30
Saint-Frédéric	12 00
Grondines	12 00
Pontre-aux-Trembles	33 00
St-Roch des Aulnaies	9 70

Total \$1,473 42

Somme des souscriptions déjà reçues \$20,083 68

Grand Total \$21,557 10

Ces chiffres ne comprennent pas les souscriptions reçues par le comité de secours de Saint-Sauveur depuis la dernière séance.

N. LEVASSEUR, Secrétaire.

Le fils de M. T. Beaulieu trouve la mort dans le fleuve

La presse anglaise s'excuse

Londres, 30 juin.—Le discours belliqueux que l'on prétend avoir été prononcé par l'honorable M. Mercer, ou il affirmait que les Canadiens-français sont encore des Français et non pas des ennemis, et qu'en face d'un danger national pour la France, ils devraient s'unir sous le tricolore, est fortement condamné. On espère que les rapports sont très exagérés, et que M. Mercer ne se laisserait pas influencer à ce point par ses sympathies nationales. Le Manchester Guardian (libéral) dit que c'est qu'un odieux truc électoral.

Démonstration à Ste-Anne Lapocatière

Vingt-quatre élèves du collège de Ste-Anne ont présenté dimanche le 23 juin, après vêpres, à Monseigneur Poiré, curé de Ste-Anne de la Pocatière, une adresse de remerciement qu'on nous a communiqué et dont voici le contenu:

Monseigneur E. E. Poiré, Camérier d'honneur de Sa Sainteté Léon XIII,

Monseigneur, Permettez, à nous qui avons l'insigne faveur d'être vos protégés, de venir respectueusement vous remercier et vous témoigner notre gratitude pour les sacrifices que vous voulez bien vous imposer en payant pour chacun de nous au collège.

En reconnaissance de ces bienfaits, Monseigneur, nous demandons à nos bons anges de porter aux pieds de la bienheureuse Vierge Marie nos plus ferventes prières et nos vœux, pour qu'Elle nous aide à supplier l'Eternel de vous accorder encore de bien longues années, afin qu'il vous soit donné de continuer de faire tout le bien qu'il vous est si agréable de faire pour l'instruction de nous tous, et de tant d'autres.

Nos bons parents nous l'ont dit, ils sont nombreux ceux que vous avez protégés et que vous avez guidés, par la main jusqu'à la prétrise, et dans les rangs marqués de la société. A l'exemple de St-Vincent de Paul, votre bon cœur ne sait point s'arrêter, quand il s'agit de faire des bonnes œuvres, quand il s'agit de consoler ceux qui souffrent, de soulager les nécessiteux, de faire répandre l'instruction religieuse, de sauver des âmes au ciel.

La veuve affligée, l'orphelin, les pauvres, les découragés ont toujours rencontré en vous, Monseigneur, la consolation, l'encouragement et la protection. Rien ne vous coûte et vous êtes toujours heureux de saisir l'occasion de servir le bien. Rien ne vous coûte et vous êtes toujours heureux de saisir l'occasion de vous sacrifier pour l'instruction de la jeunesse.

Votre nom, qui est une gloire pour le beau collège de Ste-Anne, sera toujours béni et vénéré; par nous spécialement, qui avons le bonheur d'être l'objet de vos tendres sollicitudes et par tous ceux qui sont redevables.

Merci, mille fois, vénéré protecteur, pour tout ce que vous avez fait pour nous, et puisse à Dieu qu'il nous soit donné encore longtemps de vous tendre la main pour l'avenir et de pouvoir vous dire: Merci, reconnaissance. Veuillez, Monseigneur, nous donner votre bénédiction et nous aider aussi de vos prières afin que nous marchions plus sûrement dans le droit chemin de la vie.

Monseigneur Poiré répondit à cette adresse par des paroles toutes paternelles. Malgré ses 79 ans, ce vénérable bienfaiteur jouit d'une bonne santé et est encore assidu aux devoirs du sacerdoce.

Mort subite

Un monsieur Vézina, demeurant rue Berthelot, faubourg St-Jean, est mort subitement en entrant chez lui samedi après-midi.

Nouvelles religieuses

Les cérémonies imposantes ordinaires ont eu lieu dans toutes les églises à l'occasion de la fête de St-Pierre et de St-Paul.

Ligue contre les mauvais payeurs

La singulière circulaire que voici est actuellement distribuée par un certain nombre de marchands à leurs pratiques: "L'association de protection et perception des marchands" est une association, composée d'hommes d'affaires et d'hommes de profession, dont le but est de voir à la perception des créances et de priver de leur crédit tous ceux qui refusent de payer leurs justes dettes. Les membres nous fournissent chacun une liste des personnes qui leur doivent, et s'engagent à ne faire crédit à aucune des personnes dont les noms se trouvent sur ces listes jusqu'à ce qu'un règlement ait été effectué par le débiteur et noté par l'association. Nous vous avons demandé à plusieurs reprises le montant de votre compte, ce dont vous ne vous êtes guère occupé. Vous êtes maintenant prévenu que vous aurez à régler sans délai, si vous voulez vous éviter des frais ainsi que l'inscription de votre nom sur une des listes sus mentionnées.

Le service anniversaire de C. B. Blondeau ex, ex-député de Kamouraska sera chanté à St-Pascal jeudi le 4 juillet à 10 heures a. m.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES

DUPRESNE.—A St-Sauveur, dimanche 26, le 30 juin, Marie Sam Dupresne, épouse de Philéas Corriveau, avocat, à l'âge de 26 ans.

Les funérailles auront lieu à l'église paroissiale de Saint-Sauveur, mercredi, le 30 juillet courant, à 9 heures.

BOULET.—A St-Joseph de l'Anse au Griffon, comté de Gaspé, le 22 courant, est décédée, après une cruelle maladie soufflée avec résignation, Dame Clémence Boulet, épouse de Alfred Morin, écuier, coroner pour Gaspé.

Elle laisse pour déplorer sa perte un époux inconsolable et cinq enfants qui la regretteront longtemps.

R. I. P.

CHEMIN DE FER LE QUEBEC CENTRAL

Ligne de Québec, Boston, New-York et les Montagnes Bleues.

Les plus directes et la meilleure pour Boston et les points de la Nouvelle-Angleterre via le lac Monmouth.

Les trains partent de Québec pour Boston et New-York à 11 h. 15 p. m.; à 11 h. 30 p. m.; à 11 h. 45 p. m.; à 12 h. 15 p. m.; à 12 h. 30 p. m.; à 12 h. 45 p. m.; à 1 h. 15 p. m.; à 1 h. 30 p. m.; à 1 h. 45 p. m.; à 2 h. 15 p. m.; à 2 h. 30 p. m.; à 2 h. 45 p. m.; à 3 h. 15 p. m.; à 3 h. 30 p. m.; à 3 h. 45 p. m.; à 4 h. 15 p. m.; à 4 h. 30 p. m.; à 4 h. 45 p. m.; à 5 h. 15 p. m.; à 5 h. 30 p. m.; à 5 h. 45 p. m.; à 6 h. 15 p. m.; à 6 h. 30 p. m.; à 6 h. 45 p. m.; à 7 h. 15 p. m.; à 7 h. 30 p. m.; à 7 h. 45 p. m.; à 8 h. 15 p. m.; à 8 h. 30 p. m.; à 8 h. 45 p. m.; à 9 h. 15 p. m.; à 9 h. 30 p. m.; à 9 h. 45 p. m.; à 10 h. 15 p.